

 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE <i>Liberté Égalité Fraternité</i> Direction générale de l'enseignement scolaire	Timbre/tampon de la Direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) DIRECTION DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE DU DOUBS 26 avenue de l'Observatoire 25030 BESANÇON Cedex
--	---

FORMULAIRE DE 1^{ère} INSCRIPTION A RETOURNER A L'ECOLE AU PLUS TARD LE 03 avril 2026

[TAMPON DE L'ECOLE]

PARTIE A REMPLIR PAR LE(S) PARENT(S) OU PAR LE REPRESENTANT LEGAL DE L'ELEVE

Madame/Monsieur :
demande(nt) que l'élève (prénom/NOM) :
 inscrit actuellement en classe de à l'école :
 située dans la commune de :

suive pendant la prochaine année scolaire 2026-2027 un « enseignement international de langue étrangère » (EILE) dans la langue suivante (un seul choix) : [Cocher la case ou entourer la langue choisie]

ARABE			☐ ITALIEN	☐ PORTUGAIS	☐ TURC
☐ algérien	☐ marocain	☐ tunisien			

IMPORTANT : le(s) parent(s) / le représentant légal déclare(nt) avoir pris connaissance que :

- Un cours d'EILE est proposé du CE1 au CM2 et sa durée est d'1 h 30 hebdomadaire (en une seule séance).
- Le programme d'enseignement de chaque langue a été construit par la France en collaboration avec le/les pays partenaires chargés de l'enseignement. Ils visent à faire acquérir aux élèves le niveau A1 du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL), à savoir un niveau leur permettant de comprendre et d'utiliser des expressions et des phrases simples dans la langue choisie, comme pour l'enseignement de langue vivante inclus dans les heures de classe obligatoires.
- Les résultats obtenus par votre enfant dans cet enseignement seront inscrits dans son livret scolaire (LSU) afin que vous puissiez en prendre connaissance.
- Ce formulaire recense les demandes d'inscription dans un cours optionnel d'EILE.
L'ouverture effective du cours à la rentrée scolaire n'est pas automatique. Elle dépend du nombre de demandes reçues et de la possibilité pour le pays partenaire de mettre un enseignant à disposition.
- Toute demande d'inscription implique le respect des horaires et la présence de l'élève au cours d'EILE pour la totalité de l'année scolaire. Une seule langue peut être demandée.
- Les cours peuvent regrouper des élèves venant de différentes écoles. Les cours peuvent donc avoir lieu dans une école différente de l'école de scolarisation de votre enfant.
- Les inscriptions à un cours d'EILE sont faites uniquement par ce formulaire de l'éducation nationale, complété et signé par le(s) parent(s) ou le représentant légal de l'enfant et remis à la directrice/au directeur de l'école.
- La seule indication donnée à un enseignant EILE ne vaut pas inscription de l'élève.

À, le 2026

Signature du/des parent(s) ou du représentant légal de l'enfant :